

DÉBAT PUBLIC PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

DU 19 MARS AU 30 JUIN 2018

CAHIER D'ACTEUR
N° 91 Juin 2018



LA CONFEDERATION
GENERALE DU TRAVAIL
FORCE OUVRIERE

La Confédération générale du travail **FORCE OUVRIERE** est une confédération interprofessionnelle de syndicats de salariés. Elle revendique 500.000 adhérents.

L'énergie est la mère de toutes les batailles. Or, la France bénéficie, en particulier pour l'électricité, d'une énergie à un prix nettement moins élevé que ses voisins du fait du choix nucléaire fait dans les années 70. Les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie, l'efficacité énergétique doivent faire l'objet d'une attention particulière mais il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre. Il serait irresponsable de sacrifier la filière du nucléaire, filière d'excellence.

Représentant : Yves Giquel

CAHIER D'ACTEUR

POUR UNE TRAJECTOIRE ENERGETIQUE REALISTE AU SERVICE D'UNE CROISSANCE ECOLOGIQUE, SOCIALE ET SOLIDAIRE.

L'ÉNERGIE EST UN BIEN ESSENTIEL

La Cgt-**FO** défend le service public de l'électricité et du gaz garant de l'égalité de traitement et de la solidarité. La Cgt-**FO** s'oppose et combat la déréglementation et la privatisation du secteur énergétique imposée par la Commission Européenne. Pour la Cgt-**FO**, l'énergie doit sortir du secteur concurrentiel.

Pour la Cgt-**FO**, la transition énergétique doit répondre aux enjeux climatiques et industriels, aux besoins de la population, et aux revendications des salariés de l'énergie. Plusieurs défis doivent être relevés : celui de la sécurité de l'approvisionnement, de l'accélération de la réduction des émissions des gaz à effet de serre, de la complémentarité des différentes énergies (électricité, gaz, chaleur), de la qualité de l'énergie fournie, de la réindustrialisation pourvoyeuse d'emplois de qualité.

Dans la définition d'un mix énergétique optimal, la Cgt-**FO** insiste sur le respect de la priorité climatique et sur le fait qu'il ne doit pas avoir de surinvestissements coûteux pour le consommateur et le contribuable. Au contraire, doit être favorisée la réalisation d'un optimum technico-économique assurant des coûts de production les plus bas possibles afin de garantir des prix accessibles pour les ménages, compétitifs pour les entreprises et de lutter contre la précarité énergétique. A cet égard, la filière nucléaire est un atout.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ GARANT DE L'EGALITE DE TRAITEMENT ET DE LA SOLIDARITE

Un manque dans le débat public : celui de la pertinence de l'ouverture des marchés et d'un véritable bilan sur celle-ci

FO regrette que les choix les plus structurants en matière énergétique n'aient jamais fait l'objet d'un tel débat public. C'est en particulier le cas des décisions européennes de mise en concurrence dans l'électricité et le gaz prises depuis 30 ans. Alors que le Parlement Européen est en train de débattre du 4ème paquet énergie-climat, alors que la France est sous le coup d'une mise en demeure de la Commission Européenne pour ouvrir l'exploitation des barrages français à la concurrence, ce que FO combat résolument, il est regrettable qu'aucun débat public n'ait jamais eu lieu en France sur les effets de telles politiques.

Pour FO, toute politique de transition énergétique doit d'abord partir des réalités, des besoins des citoyens et de la Nation et être pragmatique

→ Partir des réalités :

C'est d'abord avoir en tête le poids respectif des différentes énergies dans la consommation finale d'énergie. Or, à rebours de ce qu'on peut souvent entendre dans le débat public où les questions énergétiques tournent autour de la place du nucléaire alors qu'un consensus existe pour faire de l'urgence climatique « LA » priorité des politiques publiques, la réalité c'est que c'est le pétrole est encore de loin la première énergie consommée en France avec 44% de la consommation totale et une place ultra-dominante dans le transport avec 92%. Vient ensuite l'électricité qui représente 25% de la consommation d'énergie et qui est à 97% décarbonée puis le gaz 20%, le solde étant notamment représenté par la bois-énergie, première énergie renouvelable.

→ Partir des besoins des citoyens :

C'est prendre en considération le fait que 7 millions de nos concitoyens sont en situation de précarité

énergétique et ont des difficultés à payer leurs factures d'énergie, ce qui est un vrai scandale car il s'agit d'une nécessité vitale. C'est pourquoi FO est très attentive à ce que les prix de l'électricité, du gaz mais aussi du fioul et de l'essence ne soient pas augmentés artificiellement par le biais de taxes ou du fait de politiques publiques renchérissant le coût de l'énergie. Car au final, ce sont toujours les citoyens les plus démunis qui en sont les premières victimes et le montant du chèque-énergie est beaucoup trop faible pour couvrir les besoins vitaux.

→ Partir des besoins de la Nation :

C'est refuser toute logique de décroissance et l'abandon de toute politique ambitieuse de développement industriel. D'ailleurs, la fermeture d'usines en France ces dernières années, pour importer des biens fabriqués dans des pays lointains à des conditions sociales et environnementales dégradées, n'a en rien amélioré le bilan global carbone de la planète !

Au vu de ces différents éléments, la Confédération Force Ouvrière considère que le choix d'un mix énergétique doit se faire avec pragmatisme et en combinant au moins les facteurs suivants : émission ou non de CO2, sûreté des installations, intérêts pour les entreprises et les usagers domestiques en termes de prix, sécurité d'approvisionnement, impacts sur la balance commerciale, contribution au développement de l'emploi en France en confortant les filières industrielles existantes et en en faisant émerger de nouvelles.

Tout mix énergétique doit prendre en considération la place du gaz en France.

En effet, même si cela reste une énergie fossile, le gaz est moins carboné que le pétrole. En outre, la France a développé depuis de nombreuses années un maillage territorial fort avec des infrastructures performantes (réseaux de transport et de distribution, stockages et terminaux méthaniers) qu'il faut valoriser et préserver.

Dans un contexte où le gaz naturel utilisé est totalement importé, l'enjeu de sécurité d'approvisionnement est essentiel. Il passe par une diversification de nos fournisseurs mais aussi par le

maintien de l'ensemble des stockages existants, lesquels sont indispensables pour passer le cap de l'hiver.

Plus largement, le gaz s'inscrit dans cette transition énergétique notamment au travers la filière biogaz, qui est aujourd'hui marginale (1% du gaz consommé) mais qui peut se développer en veillant toutefois à ce que les conséquences sur le prix du gaz payé par les clients ou pour la collectivité restent raisonnables.

Mais l'objectif ambitieux d'une neutralité carbone en 2050 affiché par les pouvoirs publics, passe principalement par le développement de l'électricité compte tenu du faible niveau d'émissions du mix électrique actuel et futur.

En effet, le mix électrique actuel (75% nucléaire et 13% hydro-électricité en moyenne) fait de l'électricité produite en France l'une des moins chères d'Europe, très peu émettrice de CO₂, qui contribue enfin à réduire le déficit commercial de la France du fait des exportations réalisées.

Ces éléments objectifs plaident en faveur d'une part plus importante laissée à l'électricité en substitution des énergies fossiles et notamment du pétrole. Combiné à la croissance démographique, cela amène FO à considérer que la consommation d'électricité est appelée à croître : l'augmentation de l'électricité « spécifique », le développement des « data center » et l'essor du véhicule électrique vont y contribuer. Sur ce point, des hypothèses plus ou moins ambitieuses circulent mais ce qui est sûr, c'est que le mouvement est bel et bien lancé. Quel que soit le rythme de cette évolution, il faudra travailler sur les moyens pour créer des réelles filières industrielles sur les batteries et progresser sur l'analyse du cycle de vie de ces batteries.

FO considère, en outre, qu'il convient de réinterroger la pertinence de la Réglementation Thermique 2012, qui ne prend pas en compte le critère d'émission de CO₂ et qui s'est traduite par la réduction de l'électricité par rapport aux énergies fossiles.

Mais si la part de l'électricité est appelée à augmenter au sein du mix énergétique, la répartition entre les différents moyens de production électriques, qui est celle qui fait couler le plus d'encre dans le débat public, mérite mieux que la caricature qui est souvent de mise dans ce domaine.

La transition électrique ne peut se limiter à une opposition entre le nucléaire et les énergies

renouvelables intermittentes et se traduire par une dégradation du bilan carbone de la France.

Chacun sait que la loi de transition énergétique a prévu 50% de nucléaire à l'horizon 2025 mais que le Gouvernement a admis le 7 novembre 2017, ce que FO avait pointé dès l'origine, que le respect de cet objectif amènerait une dégradation du bilan carbone de la France. C'est d'ailleurs pourquoi FO a toujours été hostile à ce qu'un objectif de réduction de la part du nucléaire soit fixé et repose ainsi sur des critères politiques et non sur les mérites propres de chacun de ces moyens de production en particulier au regard de l'enjeu majeur qui est la priorité climatique.

FO verse, en outre, au débat public des éléments complémentaires de réflexion.

Un premier point essentiel : il faut distinguer puissance installée et production réelle

Ce qui caractérise le rôle de chaque filière de production d'électricité dans un bilan énergétique futur, c'est la quantité d'énergie produite et non la puissance installée. En effet, la quantité d'énergie produite par kW installé varie beaucoup d'une filière à l'autre (de 6 à 7 MWh pour du nucléaire, contre à peine plus de 1 pour du PV en région peu ensoleillée).

Second point essentiel : la première énergie renouvelable électrique est de loin l'énergie hydraulique

Si on reprend les chiffres RTE de 2016, la part des ENR dans l'électricité était de 19,1% dont 12% pour l'hydraulique, année au surplus où l'hydraulicité était faible. Plus important encore, l'existence d'un tel parc hydraulique est un élément essentiel pour limiter l'intermittence des deux autres grandes catégories d'ENR électriques, à savoir les éoliennes et le solaire. Or, il existe des potentiels de développement de l'hydro-électricité mais curieusement, tout le débat public se focalise sur les éoliennes !

Aussi, FO tient à souligner son désaccord avec tous ceux qui veulent fermer prématurément des centrales nucléaires pour « faire la place » aux énergies intermittentes.

On ne fera pas progresser la transition énergétique en opposant les énergies les unes aux autres. Cela serait une triple erreur.

Sur le plan de la lutte contre le réchauffement climatique, qui doit rester LA priorité des politiques publiques, accélérer la montée des énergies intermittentes en fermant prématurément des

centrales nucléaires dégraderait le bilan carbone de la France à l'image de ce qui s'est passé en Allemagne.

Sur le plan économique, le nucléaire a assuré à notre pays depuis une quarantaine d'années, une électricité sûre, parmi les moins chères d'Europe. Cela bénéficie évidemment aux usagers et à leur pouvoir d'achat. Cela a aussi des conséquences en termes de compétitivité des entreprises notamment celles électro-intensives.

Sur le plan de l'emploi, il faut se garder des promesses mais surtout bâtir de vraies filières industrielles. Or, le nucléaire est aujourd'hui la 3ème filière industrielle de France et représente 220.000 emplois, souvent très qualifiés. S'il est vrai que la filière a rencontré des difficultés liées au fait qu'aucune centrale n'avait été construite depuis plusieurs années, notre pays et ses différents industriels restent bien placés au plan international, que ce soit dans la construction de réacteurs ou dans la filière de retraitement.

Cela amène FO à refuser toute fermeture de centrales nucléaires en France y compris Fessenheim pour des raisons politiques et à souligner que la poursuite de l'exploitation des centrales nucléaires à 50 puis 60 ans est l'option économiquement la plus rentable. En outre, FO considère que le nucléaire reste une industrie d'avenir. Pour conforter cette industrie dans la durée et favoriser les perspectives de développement international, il convient de décider la construction de réacteurs EPR, au plus tard d'ici la fin du quinquennat, cette décision s'inscrivant dans une série suffisante afin de bénéficier des effets d'échelle industriels, donner de la visibilité à la filière et permettre ainsi les investissements.

FO réaffirme, en outre, son attachement au cycle fermé du combustible (traitement du combustible nucléaire usé – recyclage en Mox) qui permet de mieux valoriser le potentiel énergétique des matières fissiles et de réduire au maximum le volume de déchets ultimes. Or, l'arrêt anticipé des réacteurs 900 MW « moxés » entraînerait inéluctablement et à brève échéance l'arrêt des installations de traitement-recyclage et la suppression de plusieurs milliers d'emplois qualifiés et non délocalisables. Et ceci d'autant plus que les réacteurs 1300 MW ne seront « moxables » qu'à l'horizon 2030. Enfin, cela ruinerait les récents efforts coûteux de reconstruction de cette filière (Orano Cycle) après les déboires d'Areva.

Compte tenu du fait que l'électricité est appelée à jouer un rôle croissant, le mix électrique de demain sera à l'évidence plus diversifié.

Mais FO, là encore, considère qu'il faut faire preuve de pragmatisme. Le développement massif de ces ENR

sans solution de stockage à des coûts abordables se traduirait par un gaspillage d'argent public et des risques sur la sécurité d'approvisionnement. De ce point de vue, FO refuse toute dégradation des critères actuels de sécurité d'approvisionnement.

Pour mémoire, FO rappelle que cette sécurité d'approvisionnement est aujourd'hui garantie par l'hydraulique mais aussi par les centrales thermiques classiques (gaz et charbon). Or, la décision de fermeture de centrales au charbon au plus tard en 2023 poserait des problèmes de sécurité sans compter les incidences sur les bassins d'emplois concernés. FO soutient donc l'évolution de ces centrales vers des solutions moins carbonées (biomasse, captage de CO2 et transformation en nouvelles unités de production comme des Cycles Combinés Gaz).

FO souligne, en outre, la nécessité de raisonner en termes de filière industrielle pour les ENR, au bénéfice des emplois en France et éviter ce qui s'est passé il y a quelques années sur le solaire. Les pouvoirs publics ont soutenu le développement de cette filière par des tarifs d'achats avantageux mais cela n'a pas bénéficié à l'industrie française ou même européenne mais seulement à la Chine qui a écrasé le marché. Tout cela avec un bilan environnemental et social très mauvais.

Enfin, on aurait tort en outre de sous-estimer les problèmes d'acceptabilité sociale en particulier pour les éoliennes.

La transition énergétique doit garantir les valeurs de service public

Le service public d'électricité et du gaz est, aujourd'hui fondé sur le principe de péréquation tarifaire garantissant un prix identique tant en métropole que dans les départements d'outre-mer. Or, sous couvert de décentralisation, certains acteurs prônent le retour à ce qui existait avant-guerre, à savoir des réseaux de distribution locaux gérés par les collectivités locales avec des prix locaux. Disons-le clairement, cette volonté de mettre fin au monopole de distribution qui concerne surtout Enedis et les Entreprises Locales de Distribution existantes, est pour FO inacceptable. Et au moment où beaucoup s'inquiètent à juste titre de la fracture territoriale au détriment des zones rurales, la fin de cette péréquation induite par la fin des monopoles de distribution, se ferait au détriment de ces zones déjà fragilisées.

Raisonner avec pragmatisme, s'appuyer sur les réussites industrielles de notre pays, préparer l'avenir mais en renforçant les valeurs de service public, tels sont en résumé le sens des observations portées par FO sur ce premier débat public de la PPE.